

## Conseil d'Administration de l'UNSS du 16 avril 2021

### Déclaration liminaire Camille JACQUES

Nous tenons ce Conseil d'Administration de l'UNSS en pleine période de vacances scolaires avancées pour tenter de circonscrire une nouvelle vague épidémique. Cette crise sanitaire touche très largement l'enseignement de l'Education physique, le Sport Scolaire et les pratiques physiques des jeunes qui se trouvent régulièrement empêchés.

Depuis le début de cette crise, et dans l'objectif de garder les Ecoles ouvertes, le SNEP avec la FSU a porté, à de nombreuses reprises, la nécessité de prendre des mesures permettant de freiner les possibles contaminations : 1/2 jauges sur tous les niveaux de classe, mise à disposition de masques chirurgicaux, campagne massive de tests, campagne de vaccination pour les enseignant.e.s qui le souhaitent, recrutements supplémentaires.... Aucune de celles-ci n'a été mise réellement en œuvre.

Les enseignants d'EPS ont dû changer 4 fois leurs programmations depuis le début de l'année scolaire. Après avoir été mis dehors des gymnases et espaces couverts en janvier, nous avons pu les réintégrer le 19 mars dernier. Mais du 5 au 9 avril nous sommes repassés en distanciel et ce sera à nouveau le cas du 26 au 30 avril prochain. Malgré l'engagement, l'imagination et les outils que les enseignants d'EPS ont développés, les activités physiques proposées aux élèves ne remplaceront jamais les véritables contenus de l'EPS, tout comme l'absence totale de rencontres, piliers incontournables du sport scolaire, ne peut être palliée par quelques projets distanciels. D'ores et déjà, il y a nécessité à travailler et anticiper la reprise programmée du 26 avril pour ne pas avoir à revivre une nouvelle flambée qui se traduirait par une nouvelle fermeture. A cet effet, des organisations syndicales et des représentants de parents d'élèves ont mis en place une pétition, largement partagée, pour exiger ces mesures.

La gestion de la pandémie au sein du système éducatif génère beaucoup de malaise, de mal être et de questionnements. Le Sport scolaire et l'UNSS n'en sont pas exempts et les personnels œuvrant pour ce Service Public d'Education sont eux aussi fortement impactés. Depuis plus d'un an et à chaque occasion, le SNEP-FSU a alerté la DGESCO ainsi que l'ensemble des membres de nos instances sur les difficultés multiples rencontrées à tous les niveaux dans notre fédération se traduisant principalement par un mal-être des cadres UNSS. Nous avons également rencontré la directrice nationale de l'UNSS pour évoquer ce sujet le 2 décembre dernier. Nous faisons malheureusement aujourd'hui le constat

que ces difficultés ont été largement minorées voire ignorées, qu'elles n'ont pas été traitées conjointement avec la direction nationale et le ministère et qu'elles se sont même amplifiées. Les interpellations sont à considérer sérieusement non sur la forme mais sur les problématiques relevées. Des solutions doivent être trouvées rapidement pour remédier aux difficultés actuelles de fonctionnement. Une première piste à explorer : celle d'un travail collaboratif lors de la prochaine réunion interacadémique entre la DN et les cadres, à laquelle la DGESCO pourrait être associée. Dans l'intérêt du sport scolaire et des élèves, parce que là est l'enjeu, il faut œuvrer à renouer avec le dialogue, la confiance et la sérénité.

Lors de l'AG du mois de février, la question cruciale de la natation a été longuement évoquée. Pourtant, malgré l'autorisation d'accéder à nouveau aux piscines pour les scolaires, de nombreux bassins restent toujours fermés, cela alors qu'en temps « ordinaire », ils sont déjà en nombre insuffisants.

Que dire aussi du projet de loi « démocratiser le sport en France » qui a balayé d'un revers de la main toutes les propositions d'amendements dans les commissions de l'assemblée nationale dès lors qu'elles concernaient l'EPS et le sport scolaire ? Alors que l'Ecole rassemble plus de 12 millions de pratiquants réguliers, que l'UNSS compte plus d'un million de licenciés, comment interpréter le fait que l'on considère que l'EPS et le Sport Scolaire ne participent pas du processus de démocratisation du sport en France ? Madame la ministre des Sports en convient largement lors d'une audience que nous avons eue avec elle. Mais pour autant, aucun projet d'amendement n'émane du gouvernement sur ces questions... Par ailleurs, comment vouloir travailler à une démocratisation du sport sans s'attaquer au problème fondamental des installations sportives et proposer un plan d'envergure de construction de nouveaux équipements sportifs dépassant largement le simple plan de relance ?

Il ne faut pas minorer le trouble que tout cela provoque chez nos collègues, trouble renforcé encore par les expressions ministérielles et du conseil des sages qui, dans le cadre du projet de loi confortant les principes républicains, ciblent la profession et l'enseignement de l'EPS comme des lieux et des moments d'entorses « exponentielles » aux principes de la République lors des cours ! L'enseignement de l'EPS et le Sport Scolaire, parce qu'ils mettent en jeu le corps de jeunes adolescents, sont les seuls moments où ces questions de mixité, d'acceptation de l'autre, de respect sont au cœur de l'activité quotidienne quand dans d'autres cours, ils restent des impensés. Ces attaques sont non seulement inutiles mais génèrent défiance et colère.

Pour compléter un tableau assez sombre, mais la période n'invite pas à l'optimisme débordant, de nouvelles suppressions de postes EPS à la prochaine rentrée sont actées dans les académies. Au final, d'après nos remontées, ce seront encore plus de 200 animateurs d'AS et sûrement davantage de forfaits avec la mise en place des contractuels étudiants qui manqueront, avec un public scolaire toujours en augmentation. De fait, nous aurons moins d'offre et d'encadrement pour les élèves. A contrario des différents discours, le sport scolaire, comme l'EPS, est rudement malmené.

Compte tenu de la situation, l'UNSS n'a pas réussi à combler la baisse drastique du nombre de ses licenciés. La majeure partie des fédérations annonce une baisse de 20 à 30%, l'UNSS n'est pas en reste avec une baisse de plus de 35%. La pandémie a entraîné de nécessaires aménagements, mais les orientations prises par la direction nationale nous ont trop éloignés du cœur et du sens des pratiques sportives et artistiques et n'ont pas suffisamment encouragé les rencontres. Pour preuve :

- Les 3 scénarii ont souffert d'interprétations diverses
- Le couac sur l'accès aux équipements sportifs couverts pour les AS
- Un trophée des AS dont les « défiches » ne séduisent qu'une poignée d'AS : un peu plus de 1000 élèves issus d'une cinquantaine d'AS ce qui représente 0,04% des licenciés
- Le programme « Jeux des Jeunes », diffusé le 1<sup>er</sup> avril, qui n'est pas ancré sur des activités sportives mais sur des tests de forme et des quizz santé, nutrition etc. à propos duquel nous avons d'ailleurs déposé une question diverse. Nous y reviendrons donc tout à l'heure.

Nos élèves ont besoin d'une pratique sportive et artistique régulière qui leur permette, tout en agissant sur leur état de santé, de s'épanouir, de créer du lien avec les autres dans les entraînements comme lors des rencontres et de développer de nouvelles capacités. L'UNSS a un rôle primordial à jouer dans l'organisation et la mise en œuvre de cette pratique sans confondre son rôle avec d'autres associations, clubs ou fédérations. L'UNSS est partie intégrante du service public d'Education, l'activité des AS n'est ni du temps périscolaire, ni du temps extrascolaire, il y a donc une responsabilité particulière dans la pratique des jeunes scolarisés sur lesquels il nous faut agir. Le travail à mener est celui de la reprise de septembre pour retrouver l'élan et l'allant qui étaient les nôtres avant cette période pandémique en proposant des formes de compétitions et d'organisations sportives mettant l'accent sur le plaisir de se retrouver ensemble autour de pratiques sportives artistiques. La parole de chacun doit être entendue et écoutée pour ce qu'elle est, afin de construire ensemble l'UNSS de demain.

*A la suite de notre déclaration, Monsieur Lacroix, représentant du ministre de l'EN, s'est dit attaché au dialogue et a répondu favorablement à la proposition que nous avons faite pour que la DGESCO participe à la prochaine réunion interacadémique entre la direction nationale et les cadres de l'UNSS.*

**Retrouvez les autres documents relatifs à ce CA sur notre site :**

<http://www.snepfsu.net/sportsco/instances.php>